



Compte rendu du conseil de la Vie Sociale

Du 10 décembre 2019

Présents : M. Amouroux Jean Baptiste Directeur, M. Gérald Amouroux Médecin Coordinateur, Mme Véronique Regnier Cadre Administratif, M. Frantz Rabba Infirmier, Mme Charène Gautier Aide-soignante, Mme Gautier Céline IDEC, Mme Valérie Bellara ASH Agent de service hôtelier, Mme Bolorinos Monique (Mme Cabijos), Mme Brouqueyre Géraldine (Mr Brouqueyre), Mme Jarrige Christine (Mme Lépine).

Absente excusée : Mme Ait Yous Mona Adjointe de direction

Début de la séance 15h30

Ordre du Jour

1. Règlement du Conseil de Vie Sociale
2. Rénovation de l'établissement
3. Restauration
4. Questions diverses

La séance débute par un tour de table où chaque membre se présente ainsi que ses fonctions.

1- Le Directeur présente le rôle et les objectifs du Conseil de Vie Sociale :

Le Conseil de Vie Sociale est une instance élue par les résidents et les familles de l'EHPAD. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif. Le conseil de la vie sociale a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux. Le conseil de la vie sociale favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure. Le Directeur précise que les Terrasses de Beauséjour propose trois réunions annuelles (dates à définir).

2- Le Directeur présente le projet de rénovation et extension de la résidence :

Il précise que la résidence a 30 ans et pour faire face aux contraintes réglementaires il est nécessaire de procéder au dédoublement des chambres existantes. C'est dans ce contexte qu'une extension de l'EHPAD est prévue, parallèle à l'aile bleue, et qui accueillera 14 nouvelles chambres, de nouveaux locaux sociaux (vestiaires et salle du personnel), une nouvelle buanderie, un salon, une salle de kiné et un bureau.

Il annonce également le projet de création d'une résidence service située sur le terrain attenant à l'EHPAD, composée de 21 appartements (T2 et T3) avec une présentation des plans et travaux à venir. Enfin, une fois ces travaux réalisés, une rénovation complète de l'EHPAD sera réalisée : mise en accessibilité de toutes les salles de bain, embellissement des locaux, transformation des WC communs, création de nouveaux bureaux, remplacement de l'ascenseur...

3- Présentation de Mr Patrick Daycard, Chef Gérant du service restauration des Terrasses de Beauséjour :

Présent depuis le 12 août 2019, M. Daycard parle de son intégration et de son bon accueil au sein de l'établissement. Il précise qu'il prend en compte les retours des résidents et du personnel afin de satisfaire les demandes spécifiques qui sont rencontrées en EHPAD tels que les régimes spéciaux : mixés, hachés... Les besoins sont pris en compte tout en maintenant le goût et l'esthétique dans un esprit « comme à la maison ». M. Daycard informe également de la mise en place d'un nouveau service hôtelier : service à l'assiette, changement de la vaisselle, verres et couverts. Le pain est servi individuellement sous forme de petits pains ainsi qu'une petite bouteille de vin individuelle proposée aux résidents lors des repas.

Le service restauration travaille essentiellement avec des produits bio et provenant de producteurs locaux (ex : viande d'aquitaine). Aujourd'hui, 90% des produits frais sont achetés de façon consciente dans le respect du développement durable en favorisant les circuits courts, et dans une démarche anti-gaspillage.

Suite aux questions des familles concernant l'entrée des résidents en cuisine pour un atelier par exemple, Mr Daycard rappelle que les règlementations sont strictes et que l'entrée en cuisine est interdite tant pour les résidents que pour le personnel. Il explique également, que le plan de maîtrise sanitaire consiste à conserver un plat témoin quotidiennement et à chaque repas, que des prélèvements aléatoires peuvent être faits pour attester les bonnes pratiques de la restauration collective.

4- Questions diverses :

Le médecin rappelle aux familles que pour un meilleur traitement de l'information, celles-ci doivent impérativement s'adresser aux infirmiers lorsqu'il y a un besoin d'informations d'ordre médical.

Le médecin précise également que certains médicaments ne sont plus remboursés par la sécurité sociale, comme certaines vitamines, un médicament contre la maladie d'alzheimer, et certaines prescriptions chez un spécialiste.

La question de la communication par sms est soulevée par l'une des familles, Mme Gautier précise que l'évolution du mode de communication change et qu'actuellement celle-ci se fait de plus en plus par téléphone et par mail.



A la demande des interlocuteurs, l'animatrice présente les projets d'animation à venir tels que :

- Une nouvelle édition de la Gazette qui paraîtra début février 2020.
- Un projet de rencontres intergénérationnelles en partenariat avec le Domaine de la Frayse à Fargues Saint Hilaire, deux rencontres mensuelles autour de la pâtisserie qui a débuté le 14 janvier 2020.
- Des repas à thèmes sont proposés tous les mois en rapport avec les fêtes calendaires.
- Rappel du planning des animations : à quel endroit il est affiché et à quel moment.
- Enumération des différentes sorties proposées dans le cadre de l'animation telles que : le Taiso, les courses hebdomadaires au Super U, sortie à la ludothèque, thé dansant...

Les familles présentes disent être satisfaites des animations proposées.

Le Directeur clôt la séance à 17h00.